

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2017

L'an deux mil dix-sept, le vendredi 30 juin à 19 heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués se sont réunis à la Mairie sous la présidence de Monsieur Gilles CAUPIN, Maire.

Etaient présents : Messieurs Pierre CANAULT, Gilles CAUPIN, David CARRE, Fabrice VEILLARD et Nicolas VIARD, Mesdames Dominique AUBOURG et Patricia PILLOT.

Absents excusés : Monsieur Domingo DURAN DOMINGUEZ (nationalité espagnole), Mesdames Bénédicte JASSENY et Patricia SANCHEZ.

Secrétaire de séance : Monsieur Fabrice VEILLARD.

LE CONSEIL MUNICIPAL

1°) Conformément aux dispositions de l'article R. 133 du Code électoral, le bureau a été constitué de : Messieurs Pierre CANAULT et Gilles CAUPIN, Messieurs David CARRE et Nicolas VIARD.

Le conseil a élu pour secrétaire : Monsieur Fabrice VEILLARD.

Monsieur le Président a donné lecture :

- Des articles du Code Électoral relatifs à l'élection des sénateurs.
- Du décret fixant la date à laquelle les Conseils Municipaux doivent désigner leurs délégués et suppléants en vue de l'élection au Sénat qui doit avoir lieu le dimanche 24 septembre 2017 dans le département.
- De l'arrêté du Préfet convoquant à cet effet les Conseils municipaux.

ELECTION DES DELEGUES 1^{er} TOUR DE SCRUTIN

Le Président a ensuite invité le Conseil à procéder, sans débats, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection d'un délégué.

Chaque conseiller municipal, a remis fermé au président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a commencé à 19h 35. Il a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	7
A déduire : bulletins blancs et nuls.....	0

Reste pour le nombre des suffrages exprimés.....	7
Majorité absolue.....	6
Ont obtenu :	
Monsieur Gilles CAUPIN.....	07 voix

A réuni la majorité absolue et a été proclamé délégué :

- **Monsieur Gilles CAUPIN**, né le 21/09/1943 à La Madeleine (59) qui a déclaré accepter le mandat.
Adresse : 3 rue Creuse 77710 TREUZY-LEVELAY.

ELECTION DES SUPPLEANTS 1^{er} TOUR DE SCRUTIN

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection de 3 suppléants.

Le dépouillement du scrutin qui a suivi immédiatement le dépôt des votes a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	7
A déduire : bulletins blancs et nuls.....	0

Reste pour le nombre des suffrages exprimés.....	7
Majorité absolue.....	6

Ont obtenu :

Madame Patricia PILLOT.....	07 voix
Monsieur David CARRE.....	07 voix
Monsieur Fabrice VEILLARD.....	07 voix

Ont réuni la majorité absolue et ont été proclamés suppléants :

- **Madame Patricia PILLOT**, née le 09/10/1967 à Fontainebleau (77) qui a déclaré accepter le mandat.
Adresse : 6 rue du Lunain 77710 TREUZY-LEVELAY.
- **Monsieur David CARRE**, né le 07/03/1971 à Tonnerre (89) qui a déclaré accepter le mandat.
Adresse : 4 route de Nanteau 77710 TREUZY-LEVELAY.
- **Monsieur Fabrice VEILLARD**, né le 01/02/1971 à Fontainebleau (77) qui a déclaré accepter le mandat.
Adresse : 5-7 rue Creuse 77710 TREUZY-LEVELAY.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 heures 15 minutes.